

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 FEVRIER 2022**

Présents : Bernard FARGEAS – Catherine MOLLIEUX – Jean Louis MOCELLIN– Thierry BRUNIER - Camille LOUBET - Magalie EMPEREUR GEOFFROY – Claude DAVID

Président de séance : Bernard FARGEAS

Secrétaire de séance : Camille LOUBET

**DELIBERATION 2022-01
ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES
STATUTAIRES**

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau contrat d'assurance garantissant les risques statutaires des collectivités de la Savoie pour la période 2022-2025, le CDG de la Savoie a lancé une consultation sous la forme d'une procédure avec négociation.

Le conseil municipal approuve l'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le CDG de la Savoie et attribué au groupement SOFAXIS / CNP.

**DELIBERATION 2022-02
OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que préalablement au vote du budget primitif, *l'exécutif de la collectivité territoriale ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que sur autorisation de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.*

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Compte 2138 - Isolation du Chaudron (LARGE CONSTRUCTION) : 36 547,31€

Compte 2158 - Achat d'une débroussailleuse (VAUDAUX) : 1 116€

Compte 2184 - Achat cave à vin (METRO) : 660€

Compte 2188 - Achat d'une saleuse pour le 4X4 (BIALLER) : 7200€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2022 *dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021*

**DELIBERATION 2022-03
ACHAT DE TERRAIN A MME JACQUIN**

Dans le cadre du projet de création d'un parking au lieu-dit Le Mollard, Monsieur le Maire propose l'achat de parcelle de terrain appartenant à Mme Jeanine Jacquin, section B 2061. Cette parcelle localisée au Mollard occupe une surface totale de 90 m² est acquise par la commune. Le prix d'achat est fixé à 2 500€.

DELIBERATION 2022-04
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour permettre d'apprécier la pertinence de leurs actions au regard des sommes demandées et de l'intérêt local, il est précisé que l'octroi de subventions est conditionné par la présentation des justificatifs suivants :

- Renseignements d'ordre administratif : composition du bureau, nombre d'adhérents etc.
- Projets et actions,
- Budget prévisionnel,
- Compte de résultat, prévisionnel ou définitif, de l'exercice écoulé.

A ce jour, les subventions accordées par le conseil municipal pour l'année 2022 sont les suivantes :

- Lac Noir Evènements : 2 000€
- Les Arts Jaillissants : 4 500€
- Régul'Matous : 150€

DELIBERATION 2022-05
ACHAT DE TERRAIN A MONSIEUR RENE VILLARD

Au titre de l'acquisition communale, Monsieur le Maire propose l'achat de parcelles de terrain appartenant à M. René Villard : A 1401 - A1403 – A44 – A2177 – A29 – A31 – A32 – A33 – A34 – A1399 – A1433. Elles se situent dans la continuité d'autres parcelles appartenant à la commune. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'engager les démarches nécessaires pour acquérir ces parcelles au prix total de 42 000€.

DELIBERATION 2022-06
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DEBLAIEMENT DE LA ROUTE DE LA CENTRALE

Il a été nécessaire de dégager la route de la centrale pour donner suite à l'éboulement survenu en janvier 2022. Le montant des travaux est estimé à 23 000€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de déposer des dossiers de demande de subvention auprès du département de la Savoie au titre du FREE et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

DELIBERATION 2022-07
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE BORNAGE DE LA ROUTE DE MONSAPEY

Considérant la nécessité de borner la route départementale pour faciliter et développer la pratique cyclo touristique ; Le coût de l'étude et de l'achat du mobilier est estimé à 4 342€ HT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de déposer des dossiers de demande de subvention auprès du département de la Savoie et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

Questions diverses :

- **Cybersécurité, adhésion à un service de sauvegarde externalisée** : Afin de se protéger des attaques informatiques, il est judicieux de programmer des sauvegardes sur des serveurs externes. L'AGATE propose ce type de service. Une analyse des coûts et de la quantité de données stratégiques à stocker sera faite afin de souscrire à la prestation adaptée.
- **Bois sur pied** en bordure du Chemin du Pont des Guerres. Mr Jacquet fait une demande pour couper du bois en bordure de chemin. Cette demande s'apparente à une demande d'affouage. Aucune initiative communale n'ayant été prise en ce sens. La réponse est négative.
- **Parking du Mollard** - Une demande d'achat est adressée à Me et Mr Boéro. La commune est en attente de réponse. Me Jacquin.J ayant accepté la vente de sa parcelle. Nous la remercions.
- **Bois en bordure de route RD72** -Les personnes intéressées se sont manifestées en mairie. Il s'agit de S. Gaudin, P.Catellat, J. Jacquet, F.Jacquin,- M.Monavon, G Hue. Charge aux candidats de faire le partage et de laisser la plateforme propre au bord de la chaussée. Un don au CCAS est attendu en contrepartie de la part de chaque candidat.
- **Planning élections** - Les élus disponibles s'inscrivent sur chaque journée de permanence pour les présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin). Les assesseurs volontaires peuvent se présenter en mairie.
- **CDG73 - risques professionnels** - Il n'existe pas actuellement de document unique des risques professionnels pour les agents. Il est nécessaire de l'établir en collaboration avec les agents et éventuellement avec le support du CDG73.
- **Autorisation d'emprunt.** Différentes réalisations sont projetées d'ici la fin du mandat. Certains emprunts en cours se terminent. Le plus important concernant la réfection des réseaux du Mollard arrivera à échéance en 2026. La stratégie financière en lien avec le budget communal est en débat. A mettre en lien avec les taux d'intérêt très bas pratiqués par les banques en cette période. Le projet est de solder les deux emprunts restants.
- **Eau potable / Assainissement** : La commune est en attente de la finalisation du schéma directeur du réseau d'assainissement. La compétence assainissement devrait être retirée à la commune en 2026. La décision de travaux sera prise au vu des conclusions du schéma directeur. En matière d'eau potable, si décision il y a, elles seront prises avec le SIAEP.
- **Carte orientation** : Un intervenant du comité départemental des courses d'orientation est venu présenter ses cartographies. Le projet de mettre en place un parcours permanent est à l'étude.
- **Mutation de l'agent communal** : F. Simon est muté dans la collectivité territoriale du massif du Vercors au mois de mai. Mr BUET Alexis le remplacera.
- **Étude sur le classement du massif de la Lauzière** : À l'initiative du préfet de la Savoie, une réunion a eu lieu avec les élus des communes bordant le massif afin de lancer l'étude et de présenter le cadre d'un éventuel classement du massif.